Programme de formation
Permis D 20H

Public concerné et prérequis : - Avoir 24 ans - Être titulaire du permis B en cours de validité - Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire, - Savoir lire et écrire la langue Française, - Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable. Il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.	**Délai d'accès :** L'inscription doit avoir lieu UN MOIS avant l'entrée de formation si le code de la route est encore valide. Dans le cas contraire, l'inscription doit avoir lieu DEUX MOIS avant l'entrée de formation.Inscription = Dossier complet, voir liste des documents à fournir Formation sur 5 samedis matin à partir de la date de démarrage. Prévoir deux demis journées supplémentaires en semaine pour les examens plateau + conduite qui sera déterminés en fonction des dates d'examen attribuées par la DDT.
Contact : Audrey SAYER Référent administrative a.sayer@mgfe.fr ou 03.29.64.09.20	**Durée, Effectifs, Lieu, Horaires :** 20 heures. 2 stagiaires. 57 route d'Epinal 88390 UXEGNEY En journée : 8H00-12H00 / 13H00-16H00 En poster : 6H00-13H00 ou 13H00-20H00
Objectifs : Être capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises ou transportant plus de 8 personnes non compris le conducteur. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remarque ne dépassant pas 750 kg de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.).	**Sanction visée :** Permis de conduire de la catégorie D **Modalités de la formation :** Présentiel **Accompagnement à l'examen :** **Prix de l'heure de conduite :**
Moyens pédagogiques et techniques : - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. - Salles de cours équipées de moyens multi media. - Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes (éventuellement). - Aires d'évolution spécialement aménagées. - Véhicules de transport en commun adaptés à l'enseignement. - Fiche de suivi et livret d'apprentissage. - Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.	**Taux de réussite à la formation :** Année 2024: 70% **Taux de satisfaction à la formation :** Avril 2025 : 75,3%Taux de retour : 100%
Modalités d'évaluation des acquis : - Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité	**Prix de vente TTC à partir de :** 2 400,00

Citoyenne (REMC) - Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux)	
Accessibilité aux personnes handicapées : Formation sur 5 samedis matin à partir de la date de démarrage. Prévoir deux demis journées supplémentaires en semaine pour les examens plateau + conduite qui sera déterminés en fonction des dates d'examen attribuées par la DDT.Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités.	**Suite de parcours et débouchés :**
Qualification des intervenants : Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière « Mention Groupe Lourd. »Enseignants titulaires du Titre Professionnel ECSR/CCS (certificat complémentaire de spécialisation lourd)	**Désignation CPF :** Permis de conduire catégorie D **Code CPF :** CPF214

Programme :

MAITRISER le maniement du véhicule ou de l'ensemble dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes du véhicule ou de l'ensemble de véhicules, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter.
- Utiliser la boîte de vitesses (selon l'équipement).
- Diriger le véhicule (ou l'ensemble de véhicules) en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.

EFFECTUER LES VERIFICATIONS courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport en commun de personnes.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble de véhicules et au transport en commun de personnes.

- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble de véhicules et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Savoir réaliser un stationnement en créneau et un arrêt de précision (pour le DE : arrêt de précision uniquement).
- Savoir réaliser un attelage et un dételage (D1E/DE).

APPREHENDER LA ROUTE en fonction du gabarit du véhicule (ou ensemble) dans des conditions normales de circulation

- Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique aux véhicules ou ensembles affectés au transport en commun de personnes), les indices utiles et en tenir compte.
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux véhicules ou ensembles affectés au transport en commun de personnes).
- Positionner le véhicule ou l'ensemble de véhicules sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, ponts…

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique